

Rouyn-Noranda, le jeudi 30 juin 2016

À l'attention de la **Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)** sur le **Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic**

De monsieur Claude Léveillé, Rouyn-Noranda, Québec

Bonjour,

Je suis résident de Rouyn-Noranda et natif de la Ville de Malartic.

Je suis né et j'ai demeuré dans cette ville pendant une vingtaine d'années. Par la suite, j'ai étudié au Collège de l'Abitibi-Témiscamisque et à l'Université de Montréal. Je suis membre de la Corporation des Conseillers en relations industrielles du Québec.

J'aimerais vous parler de la jeunesse que j'ai connue dans cette municipalité.

J'habitais avec mes parents près de la Mine Canadian. Mon père était représentant de commerce et ma mère au foyer familial. Nous étions quatre enfants. Ma sœur cadette était gravement malade et à l'époque, le Régime d'assurance maladie n'était pas en vigueur. Nous vivions de façon très modeste car une très grande partie des revenus de mon père étaient dédiés aux frais médicaux de ma sœur. Elle est décédée à 32 ans.

Mon père était énormément impliqué dans la municipalité, soit comme bénévole ou pour arrondir les fins de mois. Cette façon de faire a eu un effet d'entraînement sur nous. Nous avons appris à vivre modestement et à nous impliquer. Nous avons tous des habiletés sportives et cette petite ville nous offrait une accessibilité hors du commun. C'est certainement pour cette raison que la ville a produit de très bons athlètes.

La maison familiale était située dans un quartier modeste mais la vie y était belle. On jouait dehors, on allait au parc, à la piscine, au golf ou sur la « slam » (parc à résidus de la East Malartic). Notre plus grand plaisir était de jouer une partie d'un sport quelconque contre les représentants de la ville de Val d'Or, que l'on battait la plupart du temps. Nous étions une petite communauté fière et orgueilleuse !

Je me souviens également de toutes les activités organisées par les clubs sociaux tels que le Club Lion, le Club Rotary, le Club Richelieu etc. Il s'agissait de gens bienfaisants. La ville était vivante...

Je me souviens également des activités industrielles qui y régnaient. Alarie (le moulin à scie de l'époque), East Malartic, Canadian Malartic, Camflo, Barnat etc. Des maisons, des chalets, des grosses bagnoles et quelques personnes saoules les weekends. La ville était bien vivante !

Ces activités industrielles avaient également des impacts. Alarie générait de la poussière de sciure, du bruit de compresseur; les mines de la poussière de résidus, des vibrations, de la circulation lourdes et autres. C'était la vie à l'époque. C'était agaçant mais nous vivions très bien avec. Nous vivions à Malartic, une ville minière.

Dans la municipalité, il y avait trois ou quatre personnages influents. Le curé, le maire, le directeur de la mine et le directeur du personnel de la mine. Difficile de dire quel était leur ordre d'importance. Pour ma part, j'ai été si fortement influencé par le directeur du personnel que j'en ai fait ma propre carrière.

Ce que je retiens de tout cela, c'est la fierté que les gens avaient de vivre à Malartic. On y travaillait et on s'y amusait.

La suite des événements fut bien triste. Les mines ont fermées et les gens ont quittés. Certains sont restés mais la ville a grandement souffert.

J'étais désolé à toutes les fois que je passais par là. Immeubles délabrés, abandonnés, gens déprimés, rien de très réjouissant. J'y retourne souvent visiter ma famille et visiter le cimetière où sont enterrés mon père, ma mère et ma sœur.

Un jour, j'ai assisté à la conférence d'un promoteur minier qui souhaitait faire revivre Malartic. J'étais sceptique face au projet, mais désireux de le voir se réaliser.

Le promoteur a réalisé le projet et maintenant la ville renaît. Comme à l'époque, il y a des contraintes mais aussi de bien belles choses. De beaux quartiers, de belles institutions mais surtout des emplois de qualité pour les gens qui y vivent. Peut-on faire mieux ? Certainement. Les lois, règlements et les façons de faire évoluent et s'améliorent constamment. Il faut s'adapter et non pas se soustraire.

Le projet d'agrandissement de la mine Canadian Malartic est porteur de développement durable. Les lois et règlements au Québec sont adéquats pour ce type d'activités. Les promoteurs du projet sont des gens sérieux, expérimentés et surtout soucieux de leur milieu d'accueil.

Nous devons supporter ce projet porteur d'avenir pour les gens de Malartic et de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous devons nous rappeler que nous vivons dans une région minière et que celle-ci est susceptible d'en tirer profit pour le bien être de sa collectivité.

En conclusion, j'aimerais que le projet se réalise. Je crois que la grande majorité de la population supporte le projet et qu'il est vital pour l'avenir de la région.

Merci de votre attention,

Claude Léveillé